



Bulletin Municipal - N° 94 - Avril 2024

- L'édito du Maire
- Actualités de la commune
- Patrimoine
- Le coin des enfants
- Associations
- Annuaire professionnel
- Vie pratique

Chers Vignemontoises, Vignemontois ☐

Le mois d'avril représente la période du budget et vous trouverez dans ce journal les grandes lignes. Au-delà de l'aspect financier, j'ai eu plaisir à installer une aire de jeux et voir ensuite les enfants bouger, s'amuser, rire, échanger. Plaisir aussi de donner un coup de pouce à nos 2 classes qui profiteront de l'air marin en mai. Un adulte se construit sur de beaux souvenirs et la jeunesse bâtit le futur du village.

Mais l'avenir trouve aussi ses fondations sur l'histoire. Le 8 mai, nous commémorerons le 80e anniversaire de la victoire des alliés contre l'Allemagne nazie, de la libération de la France et de la victoire à l'issue de cette deuxième guerre mondiale. Souvenons-nous des raisons qui ont mené à ce conflit et n'oublions pas que l'histoire peut se répéter. Il nous appartient d'être vigilants. Des droits ont été acquis pour les femmes mais ils restent très fragiles. Les mentalités évoluent difficilement.

Quant au présent, il vous appartient de feuilleter le P'tit journal pour le retrouver.

Merci à Géraldine Minet, conceptrice/rédactrice de notre journal communal.



Témoignages

Le 11 novembre 2024, nous commémorerons les 110 ans des débuts de la grande guerre. Notre village est dépositaire d'une nécropole nationale et de la mémoire de cette période. Des commémorations auront lieu. Si vous disposez d'archives, souhaitez nous faire part d'une mémoire familiale à ce sujet ou autre, merci de contacter la mairie. Votre participation sera la bienvenue.

Résultats Alae

La saison de tennis de table approche de sa fin. L'équipe de D1 à une journée de la fin terminera 1ère et accèdera ainsi à la 4ème division régionale. L'équipe de D3 se classe à la 6ème place, et celle de D4 à la 8ème. Quant aux jeunes du club, ils arrivent 35ème sur 52. En individuel, 6 joueurs sont qualifiés pour la finale départementale.

Rappel : élections européennes

Les prochaines élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin. Il s'agit d'une élection à un seul tour.

Fermeture Mairie

La mairie sera fermée pour congés du 1 au 10 mai 2024 inclus.

Bibliothèque : prochaines ouvertures

Les samedis 11 et 25 mai,
Les 8 et 22 juin,
Les 6 et 20 juillet,
et toujours de 10h30 à midi.

Budget 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le 6 avril dernier afin de voter les comptes 2023 (l'exercice 2023 présente un excédent de 80 772,91 euros) et le budget de l'année 2024. Vous trouverez ci-dessous les principales dépenses concernant les projets ☐☐☐☐☐☐

Investissement 2024 :

- aire de jeux pour les enfants : 14082,12 euros,
- rénovation thermique de la salle des fêtes : 297509,26 euros,
- rénovation de l'éclairage public : passage au LED pour la commune 14273,74 euros,
- remplacement des fenêtres sur la façade de la mairie-école : 8195 euros,
- enfouissement des réseaux : 73407,21 euros,
- réhabilitation du mur de l'église : 17607,65 euros.
- ☐ Étude en vue de la création d'une nouvelle mairie : 60000 euros,
- défibrillateur : 1750 euros,
- équipement pour la cuisine de la salle des fêtes : 8000 euros.

Fonctionnement 2024, les dépenses incompressibles (entre parenthèses le montant de la dépense correspondante en 2023 à titre de comparaison) :

- eau : 2000 euros (696),
- électricité : 16 000 euros (15 518),
- fuel : 15000 euros (11 296),
- SDIS (pompiers) : 10 219 euros (9 856),
- regroupement scolaire : 32 000 euros (22 950 : augmentation de la cotisation de 850 à 1 300 euros par enfant),
- assurance : 9 478 euros (8171),
- taxe de raccordement des trois bâtiments communaux : 4650 euros (1 500),
- contrôle salle des fêtes et bâtiments communaux : 672 euros,
- contrôle des extincteurs : 364 euros,
- contrôle aire de jeux : 480 euros.

Bilan pour ce budget primitif 2024 : dépenses de fonctionnement 627 685,27 euros et dépenses d'investissement 506 593,93 euros ☐ chaque section étant équilibrée en recettes et en dépenses.

Le taux des taxes est inchangé pour 2024.



Convention SPA

En février dernier, la commune a choisi de changer de SPA et a donc signé une convention de fourrière animale avec la SPA d'Essuilet, située à Essuiles-Saint-Rimault, pour une durée de deux ans.

Par cette convention, la mairie s'engage à amener à la SPA d'Essuilet les animaux en état de divagation sur son territoire. Elle peut également demander à la SPA de se déplacer pour récupérer des animaux préalablement capturés, ces déplacements étant facturés en plus. La SPA s'engage à recueillir les animaux non blessés, et à rechercher leurs propriétaires si ceux-ci ne sont pas identifiés.

En tant qu'habitant, que faire lorsque :

- **vous avez perdu votre animal ?** Prévenez aussitôt votre mairie, vos voisins, la police ou la gendarmerie, les vétérinaires alentours ainsi que la fourrière d'Essuilet.

Pour rappel, l'identification est obligatoire pour les chiens et les chats. Elle vous permet de mettre toutes les chances de votre côté pour retrouver votre animal égaré. En cas de changement de domicile ou de numéro de téléphone, il est important de le signaler au Fichier d'Identification des Carnivores Domestiques (www.i-cad.fr).

- **vous avez trouvé un chat ou un chien errant ?** Amenez-le chez un vétérinaire ou à la fourrière d'Essuilet qui se chargera de vérifier s'il est identifié ou non et de rechercher les propriétaires. N'oubliez pas que la commune possède un lecteur de puces et a ainsi accès aux coordonnées du propriétaire.

SPA Ferme d'Essuilet, 60 510 Essuiles ☎ Tél : 03 44 48 02 50 ✉ [mail spa-essuilet@orange.fr](mailto:spa-essuilet@orange.fr)

Défibrillateur

Suite à l'installation d'un défibrillateur dans la salle Marcel Bertin par la commune, une formation gratuite est proposée aux habitants qui le souhaitent le mardi 14 mai à 10h. Le nombre de places étant limité, l'inscription auprès de la mairie est obligatoire avant le 10 mai.

Etat civil

Il y a eu un décès, deux naissances et l'arrivée de deux familles sur la commune depuis notre dernier numéro.



Cinéma

Le 9 avril dernier s'est déroulé dans notre salle communale un drôle de procès : celui d'une chèvre au XVIIème siècle !! Il s'agissait bien sûr de la projection du film *Les Chèvres*, comédie drôle et originale interprétée par Dany Boon, Jérôme Commandeur et Claire Chust. Les spectateurs présents ont su apprécier ce film au sujet loufoque, atypique dans l'univers des comédies françaises grand public, et plutôt bien construit.

C'était la dernière projection de la saison en partenariat avec l'association CinéRural 60. Nous reprendrons à l'automne par deux séances en soirée, les mardis 15 octobre et 19 novembre, ainsi qu'une séance pour nos aînés, lors du moment convivial du 4 novembre. Il est trop tôt encore pour connaître la programmation mais nous faisons confiance aux propositions de CinéRural et vous donnerons toutes les informations nécessaires à la rentrée.



La compagnie d'arc et le jeu d'arc

Vous avez sans doute remarqué que la toiture du jeu d'arc, situé près de l'église, a fait peau neuve depuis quelque temps ? Les descentes d'eau de pluie ont également été réparées et remises en état à l'aide de plaques polycarbonates.



Ce bâtiment, légué par nos anciens à la commune, fait partie de notre histoire. Dans le numéro 83 du ptit journal (en juillet 2021 et en ligne), la tradition des bouquets provinciaux était évoquée.

Mais savez-vous à quand remonte la création de la compagnie d'arc sur Vignemont ? La petite histoire nous raconte qu'une feuille parcheminée, portant encore le cachet de cire de l'époque, fut découverte dans les décombres de la maison du secrétaire de la compagnie et date son origine au 24 juillet 1776.

Durant les 248 années qui ont suivi, les tirs à l'oiseau se sont succédés et ont désigné leur roi. Le premier recensé fut Xavier Gallet en 1954. Certains obtinrent le titre d'empereur, pour avoir abattu l'oiseau 3 années de suite comme Thomas Duchemin, Eugène Duchemin, André Bouchoir. Mais les conditions étaient strictes pour intégrer la compagnie « nul ne sera reçu dans la chevalerie du noble jeu d'arc de la compagnie de Vignemont s'il n'est de bonne vie et mœurs et s'il ne professe publiquement la religion catholique, apostolique et romaine et s'il n'est majeur ou âgé au moins de seize ans, étant cautionné par un chevalier » □

Il était également écrit « qu'avant de procéder au tir à l'oiseau, il avait été décidé que tout archer qui n'assisterait pas à la messe de Saint Sébastien ou aux obsèques d'un membre de la compagnie paierait une amende de 0 francs 25 ».

Les archers de la commune participaient également à des commémorations dans le village.

Quant au bâtiment du jeu d'arc, ce fut Calixte Boitel qui décida de sa construction au XXe siècle. Les habitants donnèrent un coup de main pour son édification, dans un premier temps en paille de seigle. Après la grande guerre, le lieu fut reconstruit avec des matériaux solides.

Longue vie à notre compagnie et au jeu d'arc !

(merci à Monsieur Bouchoir qui a conservé la mémoire matérielle et immatérielle du village)





Ateliers avec la recyclerie

Pour préparer le printemps, la recyclerie de Noyon a fait une nouvelle fois preuve d'imagination le mercredi 27 mars en proposant deux ateliers différents : petits et grands se sont initiés à l'apprentissage de l'entretien d'un vélo puis ils ont créé leur propre mobile sonore, original, à suspendre dans le jardin.



Pâques



La chasse aux œufs dimanche 31 mars a enthousiasmé comme d'habitude les enfants. Pourtant ce n'est pas cet événement qui a retenu leur attention cette année mais l'inauguration de l'aire de jeux qui a connu un franc succès.

Merci à nos partenaires financiers : la sous-préfecture, le conseil départemental et bien sûr, vous, Vignemontois, qui avez permis d'offrir ce lieu de détente aux plus jeunes.



La remise des prix du concours du plus beau vélo est venue clôturer l'événement et il n'a pas été simple pour le jury de départager les petits sportifs qui ont tous fait preuve de beaucoup d'inventivité. Les plus originaux de chaque tranche d'âge représentée ont reçu un livre en récompense.





Les Vignes d'Abel

C'est reparti pour une nouvelle année !



Assemblée générale 2024 :

Les adhérents au joli projet des Vignes d'Abel de Vignemont n'ont pas manqué de répondre présents à leur convocation pour la troisième assemblée générale de l'association. Il faut dire que le bilan était bon...et les pâtisseries du président aussi !!



1ere taille de l'année :

Le printemps est arrivé. Il est temps de reprendre l'entretien des Vignes de Vignemont. L'association se charge, dans la bonne humeur et la convivialité, de tailler comme il se doit ces témoins du patrimoine végétal de la commune.

Comme chaque année, une démonstration de taille a été effectuée auprès des jeunes élèves de l'école.

Opération des nids de Pâques :

Afin de financer ses activités, l'association a proposé à ses sympathisants... de se régaler pour la fête de Pâques. Le Paris-Brest, réalisé par notre président dans les règles de l'art, a connu, cette année encore, un grand succès avec 60 pièces fabriquées !



Rejoignez-nous !

Le bureau de : « Les Vignes d'Abel ».

Association Les Vignes d'Abel - 508 rue des Vignes - 60162 Vignemont

<https://lesvignesdabel.over-blog.com/>

email : lesvignesdabel@orange.fr

L'Atelier
Menuiserie - Ebénisterie
Guillaume TABARY

128 Rue de la Place 60162 VIGNEMONT
 Tél / Fax : 03.44.76.50.47
www.lateliermenuiserie.com
guillaume-tabary@orange.fr
Rénovation - Habitat

BOITEL
 Menuiserie Bois - Agencement
 Etude & Conception - Fabrication
 Mise en oeuvre & Pose

Bureaux / Banques
 Franchises / Commerces
 Collectivités
 Ecoles / Crèches / Hôtels
 Hôpitaux-Cliniques
 Mobiliers / Dressings

**Menuiseries Bois
 & Agencements sur mesure**

Paris, Ile de France et Oise
 35 salariés

118, Rue Grand Martin - 60162 Vignemont - 03 44 42 52 65
contact@boiteletfils.fr / www.boiteletfils.fr

DS et Cie
 Spécialiste restauration
 Citroën DS

Mail : matliste@live.fr
 Tel : 06 31 78 27 92

Mlc
 ELEC

Électricité Générale

MELENCHON Thomas
 503 Rue du Vieux Château
 60162 VIGNEMONT
 06 66 52 86 84
mlc.elec60@gmail.com

T.M.L. CE

RÉSEAUX INFORMATIQUES
 TÉLÉPHONIE - ALARME
 TÉLÉVISION - RÉCEPTION SATELLITES
 SONORISATION - VIDÉO - INTERPHONIE
 MOTORISATION DE PORTAILS
 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Joseph MARINO

Siège Social : 120, rue des Fontaines - 60162 VIGNEMONT
 Tél. 03 44 42 66 54 - Fax 03 44 42 63 33
 SARL au capital de 19.000 € RCS Compiègne B 387 467 137

Alarmes intrusion & incendie
 Vidéo - Dépannage
 Contrats de Maintenance
 & Télésurveillance
 24h/24 - 7j/7

03 44 20 50 31
securite.thte@gmail.com

120 Rue des Fontaines
 60162 VIGNEMONT

B PAYSAGE
 BENOÎT LEFEVRE
 PAYSAGISTE

**LB PAYSAGE
 JARDIN SERVICES**

Création - Entretien
 Clôture & Terrasse bois
 Pavage - Dallage

03 44 42 62 17
 VIGNEMONT

Credit d'impôt de 50% selon loi en vigueur
 du montant des travaux d'entretien

MUSICALEMENT VOTRE 60
 Sonorisation, Eclairage, Animation, Location de
 matériel, Réparation et Installation

Bruno Pivetta
 631 rue de Compiègne
 60162 Vignemont
 03 44 42 30 13
 06 10 73 53 33

pivetta.bruno@wanadoo.fr
musicalementvotre60.free.fr

Philippe CHMIELEWSKI

Artisan Couvreur
 Solaire
 Isolation

SARL A.C.S.I.
 Joël SANGLIER

Port. 06 84 36 75 93
 Tél. 03 44 42 16 34

E-mail : acsi.couverture@orange.fr

Couverture traditionnelle et solaire - Isolation extérieure

490, rue des Vignes - 60162 VIGNEMONT
 SIRET 511 578 601 00011

ALEX
 BOIS ET JARDIN
 VIGNEMONT

06 99 24 57 75

- Ventes et achat de bois de chauffage
- Tout travaux d'espace vert

Siret: 878 272 176 00012

Mairie de Vignemont :

- 52, rue de la Mairie, 60162 Vignemont
- Téléphone : 03 44 42 52 67
- En cas d'urgence : 07 85 66 07 47
- Site : www.vignemont.fr
- Courriel : mairie.vignemont@orange.fr
- Horaires d'ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi de 11h à 12h, mercredi de 17h à 19h.
- Permanences téléphoniques : lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
- Permanences des élus : les 1er et 3ème vendredis de chaque mois, entre 17h30 et 18h30.

Ecole de Vignemont :

- Téléphone : 09 79 72 46 24

Centre social rural du ressois :

- Rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 71 14
- Site : www.csr.ressons.info

Maison du Conseil Départemental :

- 91, rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 10 82 43
- Mail : mfs-ressons@oise.fr

Bus : Informations sur www.oise-mobilite.fr

Communauté du Pays des Sources :

- 408 rue Georges Latapie, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 43 09 57

SAUR :

- 75 rue du Chemin Croissant, ZA de Plaisance, Venette
- Pour votre dossier : 03 60 56 40 01
- En cas d'urgence : 03 60 56 40 09

SICAE :

- 35 pl André Léger, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 92 69 26
- Numéro clientèle : 03 44 926 926

Gendarmerie :

- 220 rue de Belloy, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 79 17
- En cas d'urgence : 17 ou 112
- Horaires : mardi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h.
- la gendarmerie à cheval passera une fois par trimestre dans le village.

Centre de Secours-Sapeurs Pompiers :

- ZI du Chevreuil, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 90 71 35
- En cas d'urgence : 18 ou 112

SAMU : 15

Numéro d'urgence sourds et malentendants : 114

Attention : fermeture de la mairie du 1 au 10 mai inclus.



Rdv dans trois mois ! D'ici là, vous pouvez nous écrire à l'adresse lpjvignemont@gmail.com pour partager vos remarques, envies, suggestions d'articles ...